

19 JUL. 2019

COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU JEUDI 04 JUILLET 2019

Sous la Présidence de M. Daniel BARBIER, Maire,

Présents : BARRAU Jean-François (arrivé à 9h), BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DA COSTA Sandrine, DEAGE Patricia, LANOVAZ-DETURCHE Valérie, MARECHAL Edwige, PINGET Philippe, REMY Alain

Absents excusés : DESALMAND Joël (Procuration à DEAGE Patricia), MARECHAL Jérôme, NAVILLE Catherine, PISANI Éric

Mme Edwige MARECHAL est nommée secrétaire de séance.

1. Document Unique :

La Commune, doit établir le Document Unique. Ceci est en cours.

La délibération pour avis est reportée dans l'attente de la finalisation et validation du Document par le CDG74.

2. Avis enquête publique : demande autorisation installation classée :

L'entreprise DECHAMBOUX SA de La Roche sur Foron demande à pouvoir modifier son autorisation d'exploiter (augmentation du flux de déchets annuels).

Monsieur le Préfet a ordonné une enquête publique et le Conseil municipal doit donner un avis sur le dossier.

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, donne à la majorité un avis favorable à ce dossier.

3. Extinction éclairage public ZAE:

Dans un souci d'économies d'électricité, et de réduction de la pollution lumineuse, il a été proposé au Conseil de procéder à l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit. Sur la commune de Scientrier, c'est le cas pour la zone artisanale (ZAE).

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, décide à l'unanimité que l'éclairage public sera interrompu entre 0h00 et 5h00 dans la ZAE et que des panneaux seront installés à chaque entrée de cette zone.

4. Rapports annuels eau et assainissement

Madame DEAGE Patricia, 1^{ère} adjointe présente au Conseil les rapports annuels qualité/prix faits par le SRB sur les services de l'eau potable et de l'assainissement individuel et collectif.

A titre d'information, les rapports sont téléchargeables sur le site internet du SRB.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé, décide à la majorité de donner un avis favorable pour la gestion 2018 de ces services.

5. Demande de location salle polyvalente Gym en Pays Rochois :

L'Association Gym en Pays Rochois a fait une demande de renouvellement de location de la salle polyvalente, pour des cours de gymnastique pour adultes le mardi de 9h à 10h30, pour l'année 2019-2020.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de lui mettre à disposition la salle polyvalente, aux mêmes horaires que l'année précédente, à partir de septembre 2019, au tarif de 400.00 €.

Un chèque de caution de 200.00 € sera demandé à l'association.

6. Diagnostic vidéo protection communale:

Au vue des nombreuses incivilités qui ont lieu dernièrement, Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante qu'une rencontre a eu lieu avec la Gendarmerie Nationale sur

la Commune de Scientrier pour la mise en place de systèmes de vidéo protection.
Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- D'approuver le principe d'installer des caméras de surveillance;
- D'autoriser Monsieur le Maire à saisir le Référent Sûreté en Prévention Technique de la Malveillance et Conseiller Technique en vidéo protection du Groupement de Gendarmerie de la Haute-Savoie pour l'élaboration du diagnostic préalable.

7. Avenant télétransmission marchés publics :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante qu'une délibération a été prise pour la signature d'une convention avec les services de l'Etat pour la télétransmission des actes au contrôle de légalité.

La Commune souhaiterait faire de même pour les marchés publics.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de procéder à la télétransmission des marchés publics au contrôle de légalité.
- donne son accord pour que Monsieur le Maire signe un avenant à cette convention.

8. Contrat location salle polyvalente :

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'après les locations du week-end, les toilettes de la salle polyvalente sont régulièrement vidées de leur papier hygiénique. Il propose au Conseil municipal de modifier le règlement des locations.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de rajouter dans la convention de location de la salle polyvalente que « le papier hygiénique, le nécessaire de nettoyage ainsi que le produit vaisselle ne sont pas fournis ».

9. Démission d'un conseiller :

Monsieur Andréa MENONI, conseiller municipal de Scientrier, a envoyé une lettre de démission reçue le 20 mai 2019.

Il ne sera pas remplacé car il n'y a plus personne sur la liste.

10. Décisions-devis :

Mise en place de panneaux d'extinction de l'éclairage publique aux entrées de la ZAE :

- Entreprise VACHOUX :
- Modèle A : 190.40 € HT soit 228.48 € TTC
 - Modèle B : 389.00 € HT soit 466.80 € TTC
 - Modèle C : 101.60 € HT soit 121.92 € TTC

Le Conseil Municipal retient, à la majorité des membres présents, le Modèle A.

Changement des 10 fenêtres et pose d'une porte d'entrée pour le bâtiment de « l'ancienne Ecole » :

- Entreprise BARUCHE Pascal : - 12 404 € HT soit 14 884.80 € TTC

Le Conseil Municipal prononce son accord, à l'unanimité, pour ce devis.

11. Questions diverses :

- Embauche pour 3 mois de Monsieur GAGNEUX
- Nomination stagiaire de Madame Laetitia TALAVERA
- Départ de 3 institutrices dont la Directrice de l'Ecole de Scientrier
- Création de l'Association « 1001 pattes », un pédibus pour le ramassage scolaire
- Marché construction nouvelle mairie : une réunion de chantier se tient tous les mercredis à 9h en Mairie. Les fondations sont réalisées, le dallage a été coulé fin mars, l'élévation démarrera en août, l'intervention du charpentier se fera en septembre
- Affaire TIXIER : un procès-verbal d'huissier a été demandé par la Mairie pour contrôler la mise en application du jugement.